

Description des services et les Conditions particulières des services

1 Général

Les services sont fournis au client par 4PS Construction Software SAS (le « **Prestataire de Services** ») conformément aux dispositions du Bon de Commande et du contrat d'abonnement au logiciel et aux services (« **Contrat** »). Les services comprennent (i) le Logiciel, (ii) l'assistance, (iii) et les services de conseil, tels que décrits dans le Contrat.

2 Logiciel

2.1 4PS Construct en tant que SaaS dans le Cloud Microsoft

2.1.1 Administration centrale

- Gestion centrale des données
- Autorisation par département

2.1.2 Finances

- Clé de répartition du budget
- Cockpit des créances clients
- immobilisations
- Intercompagnie
- Calcul des intérêts entre clients
- Numérisation de documents par Whitevision (optionnel)
- Garanties bancaires

2.1.3 Ventes et marketing

- Module de Base
- Classification
- Campagne
- Opportunité de vente
- Gestion documentaire

2.1.4 Estimations

- Estimations (base)
- Connecteur standard pour logiciel externe d'estimations (selon pays)

2.1.5 Projets

- Gestion de projet
- Unités locatives
- Projets immobilier
- Décompte général des travaux
- Gestion de chantier

2.1.6 Comptabilité des projets

- Obligations comptables
- Factures de vente
- Contrôle de gestion des projets
- PronosticPrévisions

2.1.7 Achats et passation de marchés ? »

- Demande de devis
- Approbation des bons de commande et des factures
- Gestion des sous-traitants
- Contrats de sous-traitance
- Certificats

2.1.8 Évaluation des fournisseurs Gestion des articles

- Gestion des articles

2.1.9 Planification

- Planification graphique des ressources (GRP)

2.1.10 Matériel

- Base

- Inspection
- Facturation
- Exploitation du dépôt matériel
- 2.1.11 Service et maintenance**
- Base (objets)
- Listes de prix pour les services standardisés
- Suivi des délais (de base)
- Écran central de suivi des services
- Service de garde
- Entretien et rénovation
-
- 2.1.12 Gestion des réclamations des acheteurs**
- Gestion des réclamations des clients
- 2.1.13 Enregistrement des heures ouvrées**
- Enregistrement des heures
- Approbation des heures
- Connexion standard pour le calcul des salaires
- 2.1.14 Gestion des documents**
- Base (gestion des documents)
- Avancé (gestion des documents)

2.2 Connecteurs, portails et applications mobiles

2.2.1 Portails web 4PS (optionnel)

- Portail d'information client/fournisseur Be-Sync (BIP) (optionnel)
- ProjectControl (optionnel)
- HomeCTRL (optionnel)
- Portail des feuilles de temps (optionnel)
- Portail matériel (optionnel)

2.2.2 Applications (facultatif)

- Application de service sur le terrain (Field Service App) (optionnel)
- Application entrepôt (optionnel)
- Application matériel (optionnel)
- Application de relevé des heures ((optionnel)
- Application chantier (on-site app) facultatif

2.2.3 Interfaces standard (en option)

2.2.4 API

- 4PS API

3 Termes spécifiques aux logiciels

3.1 Activation du logiciel

Le prestataire de services s'efforcera de fournir au client l'accès au logiciel dans les [quatorze (14) jours] suivant la date d'entrée en vigueur du contrat, auquel cas, sauf convention contraire dans le contrat, un tiers des accès au logiciel convenus seront activés immédiatement et les deux tiers restants au milieu des services de mise en œuvre du logiciel. L'accès sera activé au plus tard six (6) semaines avant la date de mise en service prévue, sauf accord contraire dans l'Accord.

3.2 Mises à jour, mises à niveau et services complémentaires

Des mises à jour et des mises à niveau peuvent être fournies de temps à autre par le fournisseur de services et sont incluses dans les services. Les services supplémentaires ne sont pas inclus mais doivent être commandés et payés séparément, sous réserve de conditions générales supplémentaires telles que définies dans l'accord supplémentaire.

3.3 Ajouts de logiciels et nouvelles affectations

Les accès au logiciel commandés doivent être attribués à des utilisateurs nommés. Les réaffectations ne peuvent se faire qu'une fois tous les 90 jours.

3.4 Période d'extraction

Jusqu'à la fin de la durée du contrat, le client est capable et responsable d'extraire ses données du logiciel. Le prestataire de services peut supprimer les données du client à la fin de la durée de l'accord avec le client à la demande de ce dernier. Dans le cas contraire, le client est responsable de la suppression de ses données à la fin de la durée du contrat. Après la suppression des données du Client, les données du Client restent dans le système de sauvegarde des données du Prestataire de service pendant encore [quatorze (14) jours] avant d'être définitivement supprimées.

3.5 Procédure de sortie

Lorsque le Contrat est résilié, une sauvegarde/copie de la base de données SQL sera effectuée. Cette sauvegarde/copie sera mise à disposition du Client. L'aménagement de l'environnement ne sera pas conservé. Toutes les autres options telles que la mise à disposition de Microsoft Dynamics 365 Business Central pour consultation pendant une certaine période sont facultatives. À cette fin, les Parties établiront conjointement un calendrier de sortie sous la forme d'un plan de projet avec d'éventuels accords complémentaires pour assurer une fin en douceur des Services.

4 Exigences du système

Afin de mettre en place, d'utiliser et d'opérer les services, le client doit s'assurer, pendant toute la durée de l'accord, que ses systèmes, réseaux et/ou appareils répondent aux exigences minimales suivantes : [Configuration minimale requise pour l'utilisation de Business Central - Business Central | Microsoft Learn](#)

Toutes les exigences en matière de système sont susceptibles d'être modifiées à la discrétion du prestataire de services en raison de changements dans la configuration, la conception et la fonctionnalité du système. Une mise à jour de la configuration requise sera publiée périodiquement dans le présent document.

5 Restriction d'utilisation

Lorsqu'il utilise les services, le client doit se conformer pleinement aux restrictions d'utilisation suivantes et il est seul responsable de prendre les mesures correctives nécessaires au mieux de ses capacités afin d'éviter toute utilisation abusive potentielle :

Le Client est seul responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des données enregistrées et/ou saisies dans le Logiciel. Les données contenues dans le logiciel

- a) peuvent ne pas représenter toutes les données nécessaires pour se conformer aux lois, règlements, contrats, conventions collectives ou d'entreprise ou accords individuels applicables au client ou à ses opérations commerciales,
- b) peuvent ne pas être fournies dans un format suffisant pour être conformes aux lois applicables
- c) ne peuvent être fournies de manière vérifiable (ci-après dénommées individuellement ou collectivement "**lois applicables**").

Par conséquent, le Client est seul responsable du respect des Lois Applicables et doit prendre et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires et raisonnables, y compris l'obtention de conseils pertinents (par exemple, un conseiller juridique, un comptable ou un conseiller fiscal). Le prestataire de services n'est pas responsable si le client ne respecte pas les lois applicables.

Le prestataire de services n'est pas responsable des intégrations API créées par le client ou par des tiers, ni des fonctionnalités des applications tierces. Cela inclut également les pertes de données, la corruption et/ou l'indisponibilité dues à ces intégrations d'API. Les intégrations API, qui sont directement proposées par 4PS, ne peuvent pas être utilisées à des fins d'exploration de données, d'appels à forte utilisation, d'appels abusifs ou de toute autre utilisation abusive.

6 Data Protection

Voir l'annexe 1 « Accord de niveau de service » du Contrat d'abonnement au logiciel et aux services et l'annexe 2 « Accord de Traitement de donnée » du contrat d'abonnement pour les logiciels et les services.

7 Third-Party Applications

7.1 ConvertAPI

Le transfert et la fusion de documents PDF sont effectués via une solution cloud tierce. 4PS utilise ConvertAPI comme partenaire pour cette fonctionnalité. Cette application doit être demandée et achetée par le Client via ConvertAPI. Plus de détails peuvent être trouvés sur le site Web du tiers [ici](#).

L'API de conversion est soumise au contrat de service disponible dans les [Conditions d'utilisation](#).